

TAXIS ECOLE 93

95-103 rue Charles Michels

93 200 Saint-Denis

T. 01 48 09 02 16

academie@slota.net

Conditions d'inscription pour devenir Chauffeur de Taxi

- Avoir un permis de conduire de catégorie B non probatoire
- Être en bonne santé et avoir une bonne vue >> *visite médicale chez un médecin agréé par la Préfecture*
- Avoir un casier judiciaire vierge >> *la préfecture prend connaissance du bulletin N°2*
- Savoir lire, écrire et comprendre le français
- Avoir des notions d'anglais
- Disposer de matériel informatique (ordinateur, tablette ou smartphone) et d'une connexion internet

Documents à fournir pour s'inscrire à une Formation Taxi

- Permis de Conduire original
- Carte d'Identité originale
- 1 photo d'identité de face, récente et conforme pour le permis de conduire
- 1 CV
- Avis d'imposition ou de non-imposition de l'année en cours
- 10 timbres pour lettre au tarif en vigueur
- Visite médicale délivrée par un médecin agréé dont les cases "taxi" et "groupe lourd" sont cochées
- 1 diplôme de secourisme de moins de 2 ans (PSC1 ou SST) >> *nous contacter pour plus de détails*

Si vous avez choisi la formation passerelle, en plus fournir :

- Attestation de réussite à l'examen de VTC (moins de 3 ans) délivrée par la Chambre des Métiers